LA NOTE DE MANTES-LA-VILLE

Magazine municipal de Mantes-la-Ville • www.manteslaville.fr

La rentrée à l'école en version numérique !

14 I Prévention
Des médiateurs pour apaiser les quartiers

16 I Urbanisme
La ville veut préserver son tissu pavillonnaire

21 I Sports
Un terrain synthétique au Moulin des Rades

Restez connectés avec votre ville

ABONNEZ-VOUS

@mantes_la_ville

@manteslaville.fr

www.manteslaville.fr

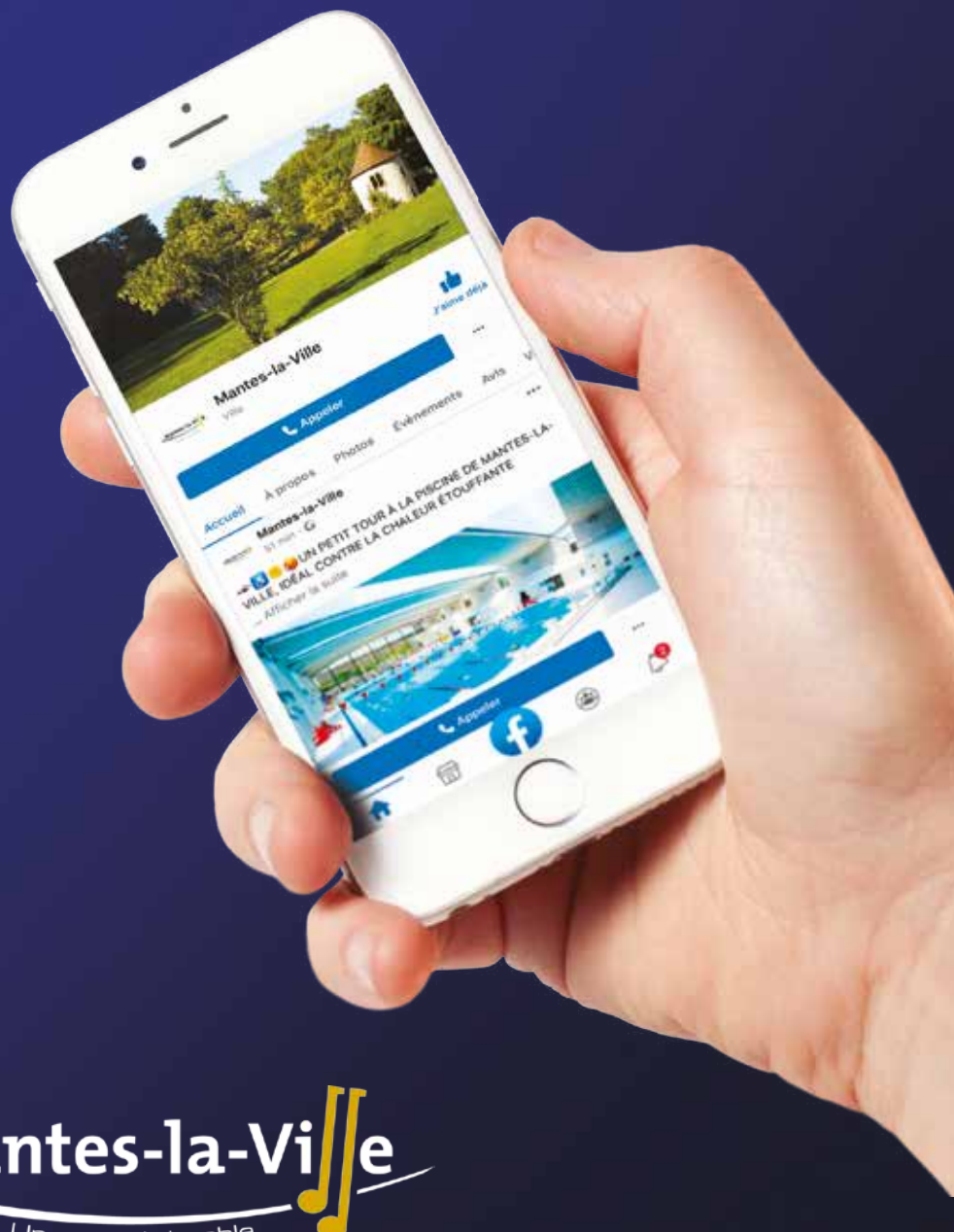

Mantes-la-Ville

Un accord durable

ÉDITO DU MAIRE

En Action !

Mantevilloises, Mantevillois, mes chers concitoyens,

Voici la rentrée scolaire !
Et, justement à la fin de l'année scolaire précédente, fin juin, eurent lieu deux élections (départementales et régionales) sur lesquelles je dois revenir quelques instants car leurs issues permettent une représentativité institutionnelle de notre commune jamais atteinte par le passé. Nathalie Pereira, ma 1re adjointe, en charge du Social, de la Famille, des Solidarités et du Logement a été élue conseillère départementale en binôme avec Monsieur Pierre Bédier qui lui a aussitôt après a été réélu Président du conseil départemental.
Pour ma part, j'ai été élu conseiller régional sur la liste de Madame Valérie Pécresse, elle-même réélue Présidente du conseil régional d'Île-de-France.
Aussi, dans ces deux instances supra communales, non seulement Mantes-la-Ville est représentée (ce qui a déjà été le cas) mais siège dorénavant dans la majorité de ces instances ; ce qui n'a jamais été le cas auparavant.
Notre commune sera désormais représentée et écoutée dans ces conseils.

« Dans de nombreux domaines, les engagements de campagne sont devenus des actes concrets ou sont en passe de l'être »

Ne nous leurrons pas : dans un monde où le développement se fait par le biais de financements, les alliances et les partenariats institutionnels sont incontournables ; ils sont impératifs pour avancer, pour bâtir, pour construire, pour équiper, pour porter nos programmes. Et cette double présence dans la majorité de chacun de ces conseils est un atout bien précieux. Je vous en remercie. Nous avions annoncé le redressement de Mantes-la-Ville sur ces prismes institutionnels, administratifs et politiques : il est là !

À présent, le temps qui nous anime est, et reste, celui de l'action. Je tiens à féliciter les équipes municipales pour l'organisation de l'opération « Aime ton été à Mantes-la-Ville », qui aura permis à de nombreuses familles et enfants mantevillois de bénéficier d'activités ludiques, culturelles ou sportives pendant cet été. Merci également aux associations locales, aux bénévoles, aux soutiens de l'État et du Département dans leur implication sans faille pour la réussite de ces animations. Le mois de septembre qui s'avance est aussi celui des grands rendez-vous de la rentrée : Festival des associations, lancement de la saison culturelle nouvellement intitulée « Les Utopies Urbaines de Mantes-la-Ville », Foire à tout, balades urbaines… autant de rendez-vous de convivialité au cours desquels l'équipe municipale aura à cœur de vous rencontrer et de dialoguer avec vous. Mais au-delà de ces événements, la transformation pérenne, profonde, de Mantes-la-Ville est maintenant lancée. Dans de nombreux domaines les engagements de campagnes sont déjà devenus des actes concrets : l'éducation, la sécurité, la prévention, la vie associative, les sports, la culture, le commerce…Et je tiens ici à le souligner : personne ne sera oublié ! Si nous avons débuté notre mandat en fléchant nos actions sur la jeunesse, les quartiers, les familles et les associations c'est pour rattraper et compenser le retard ainsi que les oublis cumulés du passé. Que cela soit clair : nos actions se portent et se porteront sur l'ensemble de la population mantevilloise et rayonneront sur la totalité du territoire de notre commune !

Votre journal municipal se fait l'écho de la chronique d'un changement qui, dès aujourd'hui, est une réalité. L'équipe municipale est au travail, et à votre service. Bonne lecture, et bonne rentrée à tous.

Sami Damergy
Maire de Mantes-la-Ville
Conseiller régional d'Île-de-France

Prochaines permanences du Maire :
Tous les mercredis après-midi à l'hôtel de ville,
sur rendez-vous au 01 30 98 30 88.

La Note de Mantes-la-Ville - N° 137 - Septembre - octobre 2021
Directeur de la publication : Sami Damergy | **Rédacteur en chef** : Yannick Delon | **Rédaction** : Yannick Delon, Mégaëline Plard, Mariatti Abdallah | **Maquette/Exécution :** Service de la communication | **Crédits photo** : Mairie de Mantes-la-Ville, Adobestock© | **Dépôt légal** : septembre 2021 | **Impression** : Fabregue imprimeur | **Distribution** : Adrexo | **Tirage** : 10 000 exemplaires | **Papier** : Imagine Silk 115 g/m² certifié 100 % PEFC. Imprimerie certifiée IMPRIM'VERT, PEFC, ISO 14001 et ISO 26000, Encres végétales et impression sans alcool isopropylique.

Mantes-la-Ville
Un accord durable

Mairie de Mantes-la-Ville
Place de la mairie - 78711 Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 98 55 49

AGENDA

À vos Notes !
Les rendez-vous à Mantes-la-Ville

Septembre 2021

13 **Inauguration du Bus Job Insertion**
Place de la mairie
de 10h à 16h30

17 **Don du sang**
Espace culturel Jacques Brel
de 14h à 19h (sur RDV)

18 **Panayotis Pascot**
Espace culturel
Jacques Brel
à 20h45

18 19 **Journées du patrimoine**
Toute la journée

19 **Ultimate battle Masters France**
Compétition régionale de break dance
Espace culturel Jacques Brel à 14h
Sur inscription

25 **Concert Jazzic Instinct**
Comptoir de Brel - à 20h45

26 **Foire à tout**
Parc de la Vallée - de 8h à 18h

Octobre 2021

03 **Manoche en... Fin chef !**
Espace culturel
Jacques Brel
à 17h

03 15 **Quinzaine bleue**
Activités pour les seniors
Inscriptions en mairie

10 **La bande de Hautbois**
Église du Sacré-Cœur - à 17h

16 **The Ladies & KJP**
Espace culturel Jacques Brel - à 20h45

Novembre 2021

6 **Smells like teen spirit**
Espace culturel Jacques Brel
à 20h45

11 **Cérémonie patriotique**
Place de la mairie - à 8h30

SOMMAIRE

06 I 07 I 08
ARRÊTS SUR IMAGE

Les temps forts à Mantes-la-Ville

09
EMPLOI

Le bus de l'insertion arrive à Mantes-la-Ville

10 I 11
ACTUALITÉS

- Foire à tout : inscrivez-vous !
- La ville recrute des animateurs
- La Seine à vélo à Mantes-la-Ville
- Nouveaux commerçants
- Centre de vaccination de Mantes-la-Jolie
- Yes +, ça fonctionne
- Le CCAS déménage en mairie
- Un nouveau chauffeur pour le minibus seniors
- Fermeture de la rue Marcel Cerdan pour travaux

12
INTERCOMMUNALITÉ

Voirie et entretien de l'espace public : qui fait quoi ?

13
ÉDUCATION

Une rentrée sous le signe du numérique

14 I 15
PRÉVENTION

- 15 médiateurs urbains pour une vie de quartier plus tranquille
- Sécurité routière : des contrôles préventifs
- Stationnement : attention au respect de la zone réglementée

16
URBANISME

La ville veut préserver son habitat pavillonnaire

17
LOGEMENT

Le logement social : questions et réponses pratiques

18
CULTURE

Démos, la musique à la portée de tous

19
ASSOCIATIONS

- Bolly Dreamers
- École & Cultures

20
SPORTS

Un terrain synthétique au Moulin des Rades

21
COMMERCE

Bienvenue au Moulin de la Reillère

22
HISTOIRE

Les lavoirs de Mantes-la-Ville : symboles d'une autre époque

23
VIE MUNICIPALE & TRIBUNES LIBRES

ARRÊTS SUR IMAGES

Bus Santé Femmes

Le 8 juin dernier, le Bus Santé Femmes de l'Institut des Hauts-de-Seine était présent à Mantes-la-Ville. Les femmes ont pu consulter des professionnels de santé de manière anonyme, sans rendez-vous et gratuitement. Médecin, travailleur social, psychologue ou encore avocat étaient présents. Sami Damergy ainsi que les élus ont inauguré le dispositif en début de journée. En tout plus de 70 femmes ont bénéficié de rendez-vous.

8 juin 2021

Quartiers en fête

Les quartiers de Mantes-la-Ville étaient en fête la semaine du 12 au 19 juin. Des animations telles que des kermesses, initiations au basket, ou encore ateliers jardinage étaient ouvertes à tous et gratuitement. Un beau programme pour commencer l'été était proposé aux Mantevillois !

12 au 19 juin 2021

18 juin 2021

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Le 18 juin, nous commémorions, devant l'Hôtel de ville, l'appel du 18 juin 1940 : symbole de la résistance et souffle d'espoir pour ceux qui ne pouvaient se résigner. Nous remercions les associations patriotiques et les élus de leur participation.

1 et 2 juillet 2021

Distribution de calculatrices

Le maire Sami Damergy et les élus ont distribué aux futurs collégiens de toutes les écoles de Mantes-la-Ville des calculatrices et des clés USB avec un accès aux logiciels scolaires. Tous les CM2 sont prêts à devenir des collégiens maintenant !

ARRÊTS SUR IMAGES

3 juillet 2021

M'ton quartier propre deuxième édition

La deuxième édition de M'ton quartier propre a eu lieu sur la place du Marché le 3 juillet dernier. Nous remercions tous les participants malgré le temps pluvieux, ainsi que l'associaion Servil et la Sotrema. Nous vous attendons nombreux pour la 3e édition qui arrivera prochainement !

Lancement de l'action « Aime ton été à Mantes-la-Ville»

Du 3 juillet au 29 août, les quartiers de Mantes-la-Ville étaient animés par des activités, concerts, structures gonflables, cinéma plein air et bien d'autres animations gratuites… De quoi divertir petits et grands durant tout l'été !

3 juillet au 29 août 2021

Remerciements des assesseurs

Le Maire, Sami Damergy invitait l'ensemble des assesseurs bénévoles présents aux scrutins des élections départementales et régionales (20 et 27 juin 2021) le 8 juillet en salle du Conseil afin de les remercier de leur participation à l'organisation de la vie démocratique dans la commune.

8 juilet 2021

6 juillet 2021

Signature des agréments CAF

Le 6 juillet 2021, le maire Sami Damergy, signait les agréments délivrés par la Caisse d'Allocations Familiales destinés aux trois CVS de la ville. La signature officielle s'est déroulée en Mairie, en présence des représentants de la CAF et de l'élue en charge de la jeunesse, Madame Fatimata Diop.

23 juillet 2021

100 printemps pour Madame Giraud

Un grand moment d'émotion le 23 juillet pour Madame Giraud, qui fêtait son centenaire. Mantevilloise de longue date, elle s'y est mariée en 1946 et s'est engagée au club de l'amitié une fois à la retraite. Elle réside depuis 2017 à la Fontaine Medicis où elle se plaît beaucoup. Le Maire et sa première adjointe, Nathalie Pereira, sont venus lui souhaiter un bon anniversaire et lui ont offert un bouquet de fleurs pour l'occasion.

ARRÊTS SUR IMAGES

29 juillet 2021

Le Maire à l'écoute des Mantevillois

Une réunion de quartier s'est tenue au bas Domaine (rue de Cheverny, rue de Vendôme, rue de Chinon), en présence du Maire et des services municipaux. L'occasion d'aborder des questions liées au cadre de vie (stationnement, sécurité, voirie, etc.) et rue par rue d'échanger avec les habitants de façon constructive.

14 août 2021

Cinéma plein air Les Yvelines font leur cinéma

Le 14 août 2021 avait lieu le lancement du festival Les Yvelines font leur cinéma, organisé par le département des Yvelines. Pour cette première soirée, le film *Les Reines du Ring* (l'actrice Audrey Fleurot est originaire de Mantes-la-Jolie) était diffusé en extérieur au Parc de la Vallée. Ce fut un plaisir d'accueillir cet événement départemental, qui célébrait d'ailleurs ses 10 éditions cet été. Des films continuent à être diffusés dans tout le département durant le mois de septembre, la programmation complète est disponible sur le site du département.

30 juillet 2021

Départ en retraite Monsieur Vieilly

Très apprécié dans la communauté éducative locale, Monsieur Jean-Pierre Vieilly, directeur de l'école Armand Gaillard, a pris sa retraite en juillet dernier après presque 20 ans de bons et loyaux service auprès des élèves. L'occasion pour la Ville, représentée par Monsieur Serrakh, adjoint au maire à l'éducation, et Monsieur Kossoko, adjoint au maire au commerce, de féliciter l'enseignant désormais retraité pour son action en faveur des jeunes mantevillois.

30 juillet 2021

Lutte contre les rodéos urbains

Le 14 août 2021, dans l'après-midi et en lien avec la Police nationale, une première opération contre les rodéos motorisés a été menée, elle à conduit à l'immobilisation de plusieurs véhicules. La pratique de rodéos motorisés, est illégale et sanctionnable ! Ces opérations seront reconduites régulièrement.

19 août 2021

Commémoration de la libération du Mantois

La ville commémorait au square de la Résistance et devant l'Hôtel de Ville, la libération de Mantes-la-Ville. Comme toutes les communes des alentours du Mantois, Mantes-la-Ville est libérée par la 3e armée du Général américain Patton, qui fait son entrée par la départementale 928, le 19 août 1944.

EMPLOI

LE BUS JOB INSERTION

DESTINATION : VOTRE PROCHAIN EMPLOI !

Le bus de l'insertion arrive à Mantes-la-Ville

Nouveau dispositif d'insertion porté par le Département des Yvelines, le Bus Insertion est un espace ressource itinérant qui sera présent un jour par mois à Mantes-la-Ville. Son but est de faciliter l'accueil et l'accompagnement de tous les demandeurs d'emploi dans le cadre de leur démarche d'insertion professionnelle. Des conseillers emploi sont également à leur écoute pour les accompagner dans leur recherche.

Rendez-vous pour le lancement du Bus Job Insertion à Mantes-la-Ville sur le parvis de la mairie, mardi 13 septembre à 10h.

+ d'innovation

Un bus itinérant plutôt qu'un bureau permanent, c'est le pari que le Département des Yvelines prend pour venir en aide au plus grand nombre. C'est en modernisant et en proposant des dispositifs innovants que le Département assure une qualité de prise en charge et d'accessibilité de ses services pour tous.

+ d'animations

Ateliers, événements, focus métiers ou encore job-dating : retrouvez régulièrement des animations. Notre ambition ? Vous rebooster, vous faire découvrir de nouveaux métiers et rencontrer vos prochains employeurs. Insertion, réorientation professionnelle, recherche d'un nouvel emploi : le Bus Job Insertion est pour vous !
Au sein du bus, vous trouverez :
*un espace informatique en libre-service pour la réalisation de vos CV, lettres de motivation et recherches d'offres d'emploi en autonomie ;
*un accueil sur-mesure avec conseils et accompagnement dans votre recherche d'emploi par des professionnels de l'insertion professionnelle ;
*de nombreux événements organisés avec différents partenaires qui viendront vous rencontrer spécialement dans le bus pour vous apporter réponses et orientation dans le cadre de vos démarches.

+ fort ensemble !

Le Département des Yvelines met en place le Bus Job Insertion avec ses partenaires privilégiés afin de vous apporter un service de qualité.

+ d'infos

Tél. : 01 30 836 836
et sur yvelines.fr/bus-insertion/

ACTUALITÉS

Foire à tout
Inscrivez-vous !

La traditionnelle Foire à tout de Mantes-la-Ville se tiendra **dimanche 26 septembre 2021** au Parc de la Vallée. L'occasion de se promener dans le cadre bucolique du parc en faisant de bonnes affaires !

Si vous souhaitez tenir un stand pour la vente d'objets, rendez-vous dans les Centres de vie Sociale (CVS) Augustin Serre, Arche-en-Ciel et le Patio, ainsi qu'à l'Espace culturel Jacques Brel, où se déroulent les inscriptions. Le formulaire d'inscription est également disponible en téléchargement sur le site www.manteslaville.fr, la date limite d'inscription est le 24 septembre 2021.

La ville recrute des animateurs pour la rentrée

En prévision de l'année scolaire 2021 - 2022, la Ville lance un appel à candidatures pour le recrutement d'animateurs dans ses centres de loisirs et structures d'accueil périscolaire.Vous avez le goût du travail en équipe et du contact avec les enfants, venez rejoindre les équipes d'animation de la Ville ! Plusieurs postes sont à pourvoir, à temps complet ou non complet, avec des diplômes de l'animation exigés : BAFD, BAFA, CAP petite enfance ou BPJEPS.
Retrouvez le profil de poste correspondant sur le site : www.manteslaville.fr.

La Seine à vélo passe par Mantes-la-Ville

Rallier la mer depuis Paris à vélo à travers un itinéraire qui longe la Seine, c'est désormais possible ! Près de 400km sont praticables a vélos, au départ de Paris et pour atteindre Le Havre ou Deauville selon vos envies, en découvrant le magnifique patrimoine naturel, paysager ou architectural qui longe la Seine.

L'itinéraire, sur l'étape Conflans - Mantes-la-Jolie, passe par Mantes-la-Ville. Des panneaux de jalonnement (photo ci-contre) indiquant ce parcours ont été installés pendant l'été.

Rendez-vous sur : www.laseineavelo.fr

Nouveaux commerçants

Bienvenue aux nouveaux commerçants récemment installés à Mantes-la Ville :
• **O'Zalmadi (spécialités africaines)**
34 avenue Jean Jaurès - Tél. : 01 34 76 60 32
• **Pizza Néro (ouverture en septembre)**
34 avenue Jean Jaurès

• **GLD Burger**
14 boulevard Roger Salengro
Tél. : 06 17 29 48 54

Centre de vaccination de Mantes-la-Jolie

Depuis le 1er juin, la CU GPS&O et l'ARS ont mis en place l'un des plus grand centre de vaccination Covid des Yvelines.

Installé dans le hall 5 du Parc des expositions de Mantes-la-Jolie, sur l'île Aumône, ce site de plus de 1 000 m² est mis à disposition par la commune, avec l'objectif de pouvoir réaliser 8000 injections par semaine.

Infos pratiques :
Accès en voiture ou en bus : ligne 09, 15, 52, 1 et K arrêt Mantes-la-Jolie Les Îles (navettes à disposition pour rejoindre le site)
• Ouverture : du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
• Réservation obligatoire : doctolib.fr

ACTUALITÉS

Yes +, ça fonctionne !

Le dispositif YES+ (pour Yvelines Étudiants Seniors), mis en place par le Département, a encore bien fonctionné cet été. Une vingtaine de seniors identifiés par le CCAS ont bénéficié de visites de convivialité à domicile effectuées régulièrement par des étudiant(e)s. Un temps d'échange très précieux pour certains séniors isolés, qui permet de rompre la solitude et de s'enrichir mutuellement.

En témoigne la belle relation née cet été entre Madame Deneffle, dynamique octogénaire de presque 90 printemps, et Carolane et Eminé. Les deux étudiantes, respectivement de Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie, lui ont rendu visite chaque semaine à raison de séances de deux heures, qui parfois en devenaient trois... Entre autres échanges de bons procédés, cette institutrice aujourd'hui retraitée a entrepris d'apprendre le tricot à ses nouvelles élèves d'un été. Lesquelles lui ont bien rendu la pareille en l'initiant au maniement de Whats'App, une application sur tablette qui lui permet de mieux entretenir le lien avec les enfants, petits enfants, et arrières petits enfants dont l'aîné à 13 ans.

Pour bénéficier de ce service gratuit, financé par le conseil départemental, contactez le CCAS au 01 30 98 55 41.

Le CCAS déménage à l'Hôtel de ville

Dans le cadre d'une restructuration des services municipaux, les bureaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) ont été transférés à l'Hôtel de ville. Un déménagement qui s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la mise en place d'un guichet unique à l'Hôtel de ville, et qui facilitera notamment les démarches pour les seniors, ainsi rassemblées sur un même lieu et simplifiera les parcours administratifs. Les agents, prestations et numéros de contacts du CCAS restent inchangés.

Un nouveau chauffeur pour le minibus seniors

Le sourire et la convivialité, c'est important quand on a la charge du transport à la demande des seniors mantevillois. Et ce sont deux qualités dont dispose largement Hocine Bichbiche, le nouveau chauffeur qui a pris ses fonctions au mois de juin. Pour cet ancien coach sportif, employé municipal à Mantes-la-Ville depuis 2007, sa mission « *c'est plus que du transport, c'est aussi un temps de lien social qui permet la discussion, de prendre des nouvelles, délivrer quelques rappels de prévention…* ». Autre nouveauté, le minibus seniors fonctionne à présent tous les jours de la semaine, sur rendez-vous jusqu'à 48h à l'avance. Vous pouvez contacter le CCAS au 01 30 98 55 42 pour toute information ou prise de rendez-vous. Les transports se font gratuitement, dans un rayon de 15km autour de Mantes-la-Ville et pour des rendez-vous médicaux ou des courses.

Fermeture de la rue Marcel Cerdan pour travaux d'aménagement

Du lundi 9 août au vendredi 17 septembre 2021, la rue Marcel Cerdan sera fermée à la circulation pour cause de travaux.

En effet, un arrêt de bus rue Marcel Cerdan sera supprimé et un nouvel arrêt sera crée rue Jean Jaouen. Les interventions seront comprises dans la journée entre 8h et 18h.

Pour plus d'informations rendez-vous sur www.manteslaville.fr

INTERCOMMUNALITÉ

Voirie et entretien de l'espace public : qui fait quoi ?

Il est parfois difficile de savoir à qui s'adresser en cas de questions concernant les espaces publics. Mairie ? Intercommunalité ? Qui s'occupe de l'entretien, de la sécurité et de l'amélioration de ces espaces ? Retrouvez quelques éléments pour y voir plus clair.

Certaines compétences sur le domaine public relèvent de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine & Oise dont notre commune est membre.

C'est notamment le cas de la gestion des déchets, de l'entretien de la chaussée ou encore des éclairages publics. Cependant, d'autres travaux d'entretien ou d'amélioration sont gérés par le Département des Yvelines ou par les bailleurs sociaux ou encore les associations de propriétaires.

Quoi qu'il en soit, en cas de problème sur la voie publique, votre premier interlocuteur est bien la mairie.

Le service du Domaine Public de la mairie se charge ensuite de transmettre votre demandes/réclamations/besoins aux services concernés de la GPS&O.

Vous constatez un problème dans un espace public ?

1) Sollicitez d'abord votre copropriété ou association de locataires/propriétaires pour savoir qui intervient sur cet espace.
2) Adressez-vous à : domainepublic@manteslaville.fr
3) Le service Domaine Public traitera votre demande (réorientation vers la GPS&O ou traitement par les services municipaux en fonction de la localisation et du type de demande).

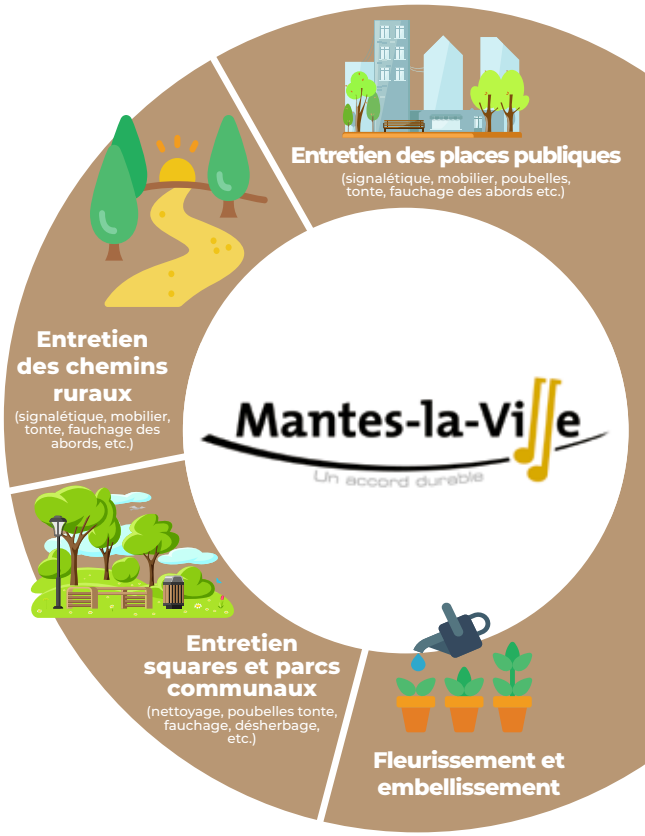

GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets est organisée par la GPS&O. L'organisme communautaire s'occupe des collectes des déchets ménagers, des encombrants, des déchets verts, du recyclage et du tri sélectif. En cas de demande, vous pouvez directement vous adresser à : **dechetsouest@gpseo.fr**

ÉDUCATION

Une rentrée sous le signe du numérique

La période estivale a été l'occasion de réaliser de nombreux travaux d'infrastructures informatiques dans les écoles. De quoi donner aux élèves mantevillois toutes les chances de réussite scolaire.

La rentrée scolaire 2021 sera numérique ! S'appuyant sur le contrat de développement CDY+ signé en mars dernier, qui prévoit un important volet éducatif et scolaire, la Ville a lancé pendant l'été un grand plan d'équipement des écoles en infrastructures informatiques. « *Nous voulons que la réussite scolaire soit plus qu'une promesse, qu'elle soit une réalité,* rappelle Sadik Serrakh, adjoint au maire en charge des affaires scolaires. *Habituellement la période estivale est consacrée, pour les écoles, à des travaux de rénovation des bâtiments comme le remplacement des fenêtres, de la peinture ou la remise à neuf des revêtements au sol. Cette année, une grande partie des travaux concerne le développement du numérique en milieu scolaire. Après les ambitions, c'est maintenant le temps des actes.* »
Ainsi, dès les vacances de printemps, des travaux d'équipement ont été entrepris, sous l'égide des services techniques municipaux, dans trois écoles de la ville : les Plaisances, les Coutures, et Armand Gaillard. Ce processus s'est poursuivi ensuite les mercredis jusqu'à l'été pour le câblage et l'installation de prises de réseau informatique à l'école Maupomet. Enfin à partir du mois de juillet et le début des vacances scolaires c'est l'ensemble des classes restantes dans les écoles de la ville qui ont été équipées : câblage, prises réseau informatique, bornes wi-fi dans chaque classe des écoles élémentaires. Une fois ces opérations réalisées, chaque classe de maternelle a été équipée d'un tableau blanc interactif (TBI) et chaque classe d'élémentaire a reçu un vidéoprojecteur interactif (VPI), ces équipements facilitant l'apprentissage en classe avec les outils numériques. Enfin, chaque enseignant a reçu un ordinateur portable en début d'année scolaire afin de pouvoir assurer ces enseignements. Ce processus se poursuivra en 2022 avec la connexion de toutes les écoles à la fibre optique.

Un vidéoprojecteur interactif a été installé dans chaque classe des écoles primaires.

Le financement du projet École numérique :

Yvelines Le Département 1 400 000 €

Mantes-la-Ville 600 000 €

Coût total : 2 000 000€

Monécoleenligne, le soutien scolaire par internet

Monécoleenligne
LA REUSSITE SCOLAIRE A MANTES-LA-VILLE

Inclus dans le plan de développement du numérique à l'école, le portail Monécoleenligne permet aux élèves d'approfondir les notions vues en cours ou bien de s'exercer, avec pourquoi pas l'aide des parents. Gratuit pour les utilisateurs (il est offert par la Ville aux familles), c'est un service complet avec des contenus dans toutes les matières et pour toutes les classes, du CP au CM2 : histoire, géographie, français, mathématiques, éducation morale et civique et bien d'autres disciplines proposées selon la classe de l'élève, et conformément aux programmes nationaux. Les contenus rassemblent des textes, des fichiers audios, des vidéos, des exercices à réaliser en ligne, ainsi qu'un accès à la totalité de l'Encyclopedia Universalis en version interactive, en français et en anglais.

Pour y accéder, rendez-vous sur le site **www.monecoleenligne-mlv.fr**
Un courrier a été adressé fin août à tous les parents d'élèves de la ville, avec les identifiants de connexion personnalisés pour chaque élève.
Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le service enfance en vous adressant à l'accueil de la mairie au : 01 30 98 55 49.

École des Alliers de Chavannes : la procédure est lancée

Le conseil municipal du 6 juillet dernier a permis d'avancer dans le projet d'extension et restructuration de l'école des Alliers de Chavannes. Celui-ci comprend la suppression des préfabriqués, la création d'un restaurant scolaire, d'un accueil de loisirs, et de deux classes supplémentaires pour répondre aux évolutions démographiques du secteur.

La séance du conseil municipal a validé le lancement du concours de maîtrise d'œuvre nécessaire à la désignation d'un architecte en charge du projet, ainsi que la constitution d'un jury qui aura à se prononcer sur le choix du projet définitif.

Le financement :

Yvelines Le Département 5 600 000 €

Mantes-la-Ville 2 400 000 €

Coût total : 8 000 000€

Des médiateurs urbains à l'écoute des Mantevillois

Recrutés par la Ville depuis le mois de juillet, les médiateurs sociaux et urbains apportent une présence supplémentaire dans les quartiers de la ville, mais pas seulement.
À l'écoute et à la rencontre des Mantevillois, ils sont un lien précieux entre le territoire et ses habitants.

S'il est un enjeu qui concerne le quotidien des Mantevillois, c'est bien celui du vivre ensemble. Et pour y parvenir, dans le dispositif de cohésion sociale mis en place par la Municipalité, un nouveau venu vient d'apparaître : le service prévention et tranquillité publique. Il rassemble une quinzaine de médiateurs urbains et sociaux, tous issus des quartiers en politique de la ville de Mantes-la-Ville, dans lesquels ils seront prioritairement présents.

«*La mise en place de ces médiateurs était un engagement de campagne*, rappelle le maire, Sami Damergy. *Ils sont essentiels dans notre ambition de bâtir une ville plus sûre et plus apaisée, au même titre que le renforcement des effectifs de police et le développement à venir des caméras de vidéoprotection. Mantes-la-Ville doit être une commune où chacun se sent protégé. Pour cela, notre politique de tranquillité publique s'appuie à la fois sur le volet préventif, représenté par les médiateurs, et le volet répressif, assumé par la police. Les médiateurs sont donc un service supplémentaire que nous apportons à l'ensemble de la population mantevilloise. Leur mission première est la présence sur le terrain et le dialogue en proximité avec les habitants. Leurs actions sont complémentaires de celles de la police : chacun agit à des niveaux différents.*»

> ***« Chacun à Mantes-la-Ville doit se sentir protégé. »***
>
> Sami Damergy

Écoute dialogue et concertation

Soutenu par l'Etat, le dispositif bénéficie d'un accompagnement financier de la Préfecture des Yvelines. Les médiateurs seront facilement identifiables avec leurs vêtements bleus portant le logo de la mairie côté cœur ; ils arborent également dans leur dos trois mots qui caractérisent leur mission : Médiation Citoyenneté Prévention. Directement au contact de la population, ils écoutent, renseignent, orientent, rassurent, conseillent le cas échéant, dans les limites de leurs compétences. Ils sont également présents dans les squares, les espaces verts, à proximité des halls d'immeubles et bien entendu, lors d'événements municipaux comme les projections de cinéma de plein air ou encore la Foire à tout. N'hésitez pas à les contacter, ils sont à votre écoute, ils sont le lien entre vous et la Ville. Profitez-en !

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des contrôles préventifs dès le mois de septembre

L'augmentation des effectifs de police promise par la nouvelle équipe municipale est aujourd'hui une réalité . « *Nous avons entrepris de renforcer et de stabiliser la Police municipale,* se félicite le Maire. *Nous attirons de nouveaux agents, et ceux-ci restent dans nos effectifs, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. L'objectif est d'avoir une Police municipale plus visible, plus présente sur le terrain, en proximité avec les Mantevillois.* » Ainsi depuis le mois de juin, trois policiers municipaux supplémentaires sont venus renforcer les effectifs, et de nouveaux recrutements sont prévus.

Ces ressources supplémentaires permettent d'organiser de façon régulière, et ce dès le mois de septembre, des contrôles de sécurité routière. Ils seront préventifs dans un premier temps, et pourront se muer en opérations répressives selon la situation. Dans chaque quartier de la ville, des situations sensibles ont été identifiés par les policiers municipaux, suite à des accidents ou à des demandes de riverains : stationnement en double file, excès de vitesse, non-respect du stop ou du sens interdit, absence de ceinture, enfants en surnombre à l'arrière d'une voiture, utilisation du téléphone portable au volant, etc.

Des situations courantes au quotidien et qui créent de véritables dangers. C'est d'ailleurs sur les trajets habituels que les accidents arrivent fréquemment, les automobilistes relâchant leur vigilance sur un parcours qu'ils connaissent par cœur. Une tendance manifeste contre laquelle les policiers municipaux, à la demande du Maire, ont entrepris de lutter. À bon entendeur…

STATIONNEMENT

Attention au respect de la zone réglementée

Pendant les périodes de confinement successives de 2020 et 2021, les policiers municipaux ont reçu pour instruction de ne pas verbaliser les véhicules stationnés en zone réglementée et ne respectant pas les durées maximales. À partir du mois de septembre et avec la levée des confinements, la réglementation en matière de stationnement devra être à nouveau respectée.

Ainsi un nouvel arrêté municipal daté du 9 juillet 2021 reprend ces différents éléments :
• **Stationnement limité à 2h en zone bleue**, de 9h à 12h et de 14h à 18h, tous les jours de la semaine sauf le dimanche, les jours fériés, et du 1er au 31 août.
• **Stationnement limité à 1h en zone violette**, (emplacements marqués au sol) de 9h à 12h et de 14h à 18h, tous les jours de la semaine sauf le dimanche, les jours fériés, et du 1er au 31 août.
• **Stationnement limité à 10 min en zone orange** (emplacements marqués au sol), de 7h à 20h tous les jours de la semaine y compris les jours fériés.

Dans un premier temps les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique apposeront des flyers préventifs sur les pare-brises afin d'informer les automobilistes des risques de verbalisation, avant de passer à la verbalisation proprement dite si les infractions demeurent. Les automobilistes doivent être en possession d'un disque de stationnement européen apposé de façon lisible sur le pare-brise et indiquant clairement l'heure d'arrivée. Le stationnement sur deux places de stationnement ou en dehors des places de stationnement est interdit. Diverses formules d'abonnements (au mois, à l'année, pour plusieurs véhicules) sont également possibles pour les personnes qui résident et/ou travaillent à Mantes-la-Ville.

Rendez-vous à l'accueil de la mairie ou sur le site www.manteslaville.fr pour plus de renseignements. Pour les abonnés, une carte de stationnement est apposée en permanence sur le véhicule. Elle remplace alors le disque de stationnement sauf pour les zones violettes et oranges où il est obligatoire.

Les places de stationnement de courte durée sont destinées à favoriser la rotation des véhicules à proximité des commerces.

URBANISME

La ville veut préserver son habitat pavillonnaire

L'arrivée prochaine du RER E suscite l'intérêt croissant des promoteurs immobiliers pour les terrains proches des gares Mantes Station et Mantes-la-Jolie. Pour autant, le secteur nord de Mantes-la-Ville, à dominante pavillonnaire, est strictement protégé par des règles d'urbanisme que la Ville tient à faire respecter.

Mantes-la-Ville était déjà prisée pour l'équilibre de son urbanisme et la richesse de son habitat pavillonnaire, les confinements successifs n'ont fait qu'accentuer cette tendance. De plus, l'arrivée prochaine du RER E (prévue fin 2024), qui mettra Mantes-la-Ville à 40 minutes de La Défense avec un haut niveau de service, accroît largement l'intérêt des promoteurs immobiliers pour le tissu pavillonnaire mantevillois.

Double protection juridique

Pour autant, tout le secteur nord de Mantes-la-Ville, généralement compris entre l'A13 et la ligne SNCF, est protégé par des règles d'urbanisme très strictes. Un « périmètre d'étude » municipal et un « périmètre de gel » dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) permettent au Maire de refuser les permis de construire qui n'iraient pas dans le sens de la volonté intercommunale. *« Nous favorisons l'habitat collectif , à la densité plus forte que dans le pavillonnaire, uniquement dans le quartier de Mantes Université,* confirme le Maire, Sami Damergy, qui est aussi le vice-président de l'Epamsa, (établissement public qui porte le développement de ce quartier). *Le tissu pavillonnaire des quartiers voisins est une vraie richesse pour la ville, en termes d'urbanisme, de vie sociale, de jardins privés, d'espaces verts... Cet habitat est précieux. Il représente l'histoire de Mantes-la-Ville, c'est une partie importante de son identité. Nous entendons préserver ces quartiers dans leur forme semi-urbaine actuelle, et nous ne laisserons pas la spéculation foncière s'y installer. »*

> ***« Nous ne laisserons pas la spéculation foncière s'installer dans l'habitat pavillonnaire »***
>
> Sami Damergy

Attention aux pratiques de certains promoteurs

En effet, certains promoteurs sont tentés d'acheter plusieurs parcelles contiguës, souvent au dessus des prix du marché, pour envisager la construction d'un immeuble d'habitat collectif. Certains prétendraient même avoir l'accord de la mairie, voire agir en son nom. **Il n'en est rien !** Ceux qui s'y sont essayé ont été reçus par le Maire en personne pour que ces pratiques commerciales cessent. *« La Ville ne mandate aucun promoteur pour la construction d'immeubles et n'a de partenariat avec aucun d'eux,* rappelle le Maire. *Seul l'intérêt d'un développement d'urbanisme maîtrisé nous guide. »* De même, aucune construction ne peut être lancée sans la délivrance du permis de construire par la mairie. **Aussi, quelle que soit la situation, il convient de contacter le service urbanisme** qui vous donnera une information objective et désintéressée sur la situation de votre propriété et son environnement.

Où s'adresser ?
Service de l'Urbanisme
16 rue du Val Saint Georges BP30842
78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 30 98 79 14
urbanisme@manteslaville.fr

Attention aux ventes avec un promoteur liées à l'obtention d'un permis de construire

Généralement une promesse de vente est signée sous condition d'obtention d'un permis de construire, une procédure qui lie le propriétaire au promoteur acquéreur du terrain pendant plusieurs années. Ces contrats ne sont résiliables qu'à certaines conditions très restrictives. En cas d'événement marquant dans la vie du propriétaire (perte d'emploi, divorce, maladie, déménagement...), les habitants engagés par ces contrats ne sont plus maîtres de leur propriété, ni de leur avenir. Avant de vous engager, il est fortement recommandé de vous renseigner après du service municipal de l'urbanisme (coordonnées ci-dessus) pour connaître les possibilités exactes qu'offre votre parcelle.

LOGEMENT

Le logement social : questions et réponses pratiques

Enjeu majeur en temps de pénurie, le logement social suscite bien des convoitises mais aussi bien des idées reçues. En la matière, la Ville n'a que très peu de marge de manœuvre, elle est seulement un acteur parmi d'autres dans un processus très encadré.

Qu'est-ce que le logement social ?

Les logements sociaux sont destinés à permettre à des personnes ou des familles aux revenus modestes ou moyens de se loger. Les loyers sont réglementés par l'État car la construction de ces logements est subventionnée. En contrepartie, ils sont gérés par des organismes spécialisés, des bailleurs sociaux. **Ils sont attribués à des locataires après étude d'un dossier et sous certaines conditions sociales et financières** (*www.anil.org/aj-plafonds-ressources-2021-logement-social/*).

Il existe plusieurs types de logements sociaux auxquels les demandeurs peuvent accéder en fonction de leur niveau de revenus (HLM, PLAI, PLUS, PLS, PLI). Mantes-la-Ville compte 3219 logements sociaux.

Où effectuer une demande de logement social ?

Il est impossible de bénéficier d'un logement social sans avoir au préalable constitué un dossier de demande. Les demandes de logements sociaux peuvent être réalisées :
• soit par internet sur le site https://www.demande-logement-social.gouv.fr/,
• soit auprès de l'antenne logement de GPS&O de Magnanville (cf. coordonnées ci-dessous).

Étant Mantevillois vous pouvez également contacter le CCAS de Mantes-la-Ville, qui vous donnera un premier niveau d'information et vous orientera dans votre démarche. Il fera le lien avec le service du logement de la CU GPS&O (principal réservataire des logements sociaux). C'est aussi l'occasion de signaler à la Ville des situations personnelles ou familiales particulières, qu'un simple dépôt de dossier administratif ne décrit pas.
Si vous rencontrez des difficultés spécifiques: hébergé, SDF, expulsé, insalubrité, demande datant de plus de trois ans, etc., vous pouvez vous rapprocher du secteur d'action social du conseil départemental à Mantes-la-Ville afin qu'une assistante sociale vous accompagne dans la constitution d'une demande de dossier prioritaire (DALO, Accord collectif).

Comment se passe la procédure d'attribution des logements sociaux ?

Une fois que votre demande est enregistrée, vous figurez sur un registre de candidats potentiels.

Étape 1 : information de la libération d'un logement adressé au réservataire (collectivités, préfecture, bailleurs).

Étape 2 : proposition de plusieurs dossiers de canditature par le réservataire et proposition de visites du logement aux candidats.

Étape 3 : commission d'attribution examinant au moins trois dossiers pour un logement (cette commission d'attribution est composée de plusieurs représentants : municipaux, intercommunaux, bailleurs, locataires...).

Étape 4 : décision de la commission prenant en compte plusieurs critères (composition de la famille, ressources, conditions de logement actuelles, éloignement du lieu de travail, niveau d'urgence d'accès à un logement).

Étape 5 : après la commission, chaque demandeur dont le dossier a été présenté en commission est informé des suites données à sa candidature. Le candidat retenu dispose d'un délai pour accepter l'offre de logement. En cas de refus, le logement est attribué au candidat placé en seconde position par la commission.

En général, compte tenu de la forte demande et du faible taux de rotation des logements, il faut attendre entre 2 et 5 ans pour accéder à un logement social. La rotation est plus forte sur les T1, T2 et T3.

3 219 logements sociaux à Mantes-la-Ville
+ de 90% des logements occupés
157 logements attribués en 2020
+ de 1 200 demandes en attente à Mantes-la-Ville
20 527 demandes en attente à la GPS&O

INFORMATIONS PRATIQUES

• CU GPS&O - Antenne Logement de Magnanville Accueil - rue des Pierrettes 78200 Magnanville (https://gpseo.fr/vivre-et-habiter/habitat/faire-une-demande-de-logement-social).
• CCAS de Mantes-la-Ville - Hôtel de Ville, place de la Mairie - Tél. : 01 30 98 55 42
• SAS - 12 rue des Merisiers - 78711 Mantes-la-Ville

Le concert de fin d'année 2021 s'est tenu à l'EC Jacques Brel le 29 juin en présence des parents.

Démos, la musique à la portée de tous

Projet éducatif à la portée culturelle et sociale, Démos permet à une quinzaine d'enfants issus des « quartiers politique de la ville » (QPV) de bénéficier gratuitement d'un enseignement de la musique classique en participant à un orchestre départemental. Un projet inscrit dans le programme de la réussite éducative, conduit en partenariat avec la Philharmonie de Paris.

Favoriser l'accès à la culture pour tous est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. L'une des actions les plus significatives est le projet Démos, conduit en partenariat avec la Philharmonie de Paris. Il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants issus des « quartiers de politique de la ville » (QPV) ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales et culturelles, d'un accès facile à cette pratique dans les institutions existantes.

Soutenu par l'ancien footballeur Lilian Thuram, président de la fondation Éducation contre le racisme et la pianiste Khatia Buniatishvili, il s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans auxquels est confié un instrument de musique pendant trois ans.

Un concert final au Château de Versailles en 2022

Intégré au projet de réussite éducative, Démos participe à une approche globale qui passe aussi par l'extra-scolaire. Le dispositif développe également la confiance en soi, la cohésion de groupe, l'envie de communiquer et le partage. À Mantes-la-Ville, une quinzaine d'élèves issus des QPV ont rejoint l'orchestre des Yvelines, avec d'autres enfants de Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, La Verrière, Marcq, Plaisir, et Trappes.

Pour le cycle en cours, qui va de 2019 à 2022, c'est le pupitre des cordes (violon et violoncelle) qui a été confié aux élèves mantevillois. Les cours ont lieu à l'Espace culturel Jacques Brel à raison de deux ateliers par semaine, le lundi soir et le mercredi matin, avec des professeurs recrutés par la Philharmonie de Paris. Une fois par mois, une répétition commune avec les autres pupitres (bois et cuivres) est organisée dans les locaux de la Philharmonie, le calendrier est complété par des stages pendant les vacances scolaires.

Le concert de fin d'année, qui permet aux parents de mesurer les progrès de leurs enfants, s'est également tenu à l'Espace culturel Jacques Brel le 29 juin dernier. Le cycle 2019-2022 se terminera en grande pompe, avec un concert de tous les élèves yvelinois qui sera donné au Château de Versailles. Un grand moment en perspective pour ces musiciens en herbe !

Les cuivres et les bois en ligne de mire !

« Un projet comme Démos est la parfaite alliance de nos préoccupations culturelles et sociales, et c'est avec enthousiasme et conviction que nous le renouvellerons à la prochaine échéance. Qui plus est, nous avons la chance d'avoir sur notre territoire deux leaders mondiaux de la facture d'instruments, Selmer et Buffet Crampon, que nous sommes déterminés à valoriser. Ainsi un projet comme Démos nous permettrait, à travers la constitution d'un orchestre de bois ou de cuivres, de faire la synthèse entre notre vocation sociale et l'excellence de notre territoire en matière de musique. C'est l'objectif du prochain cycle, pour lequel nous renouvellerons notre candidature autour des pupitres des bois et des cuivres. »

Guy Cogoni, adjoint au maire en charge de l'accès à la culture pour tous.

ASSOCIATIONS

Bolly Dreamers
“La passion de la danse”

L’association *Bolly Dreamers* est présente depuis mars 2020 à Mantes-la-Ville. L’organisation propose à ses adhérents des cours de danse Bollywood, Afro, de l’improvisation théâtrale ainsi que des cours de montage vidéo pour un public de tout âge.

Les cours ont actuellement lieu au CVS Augustin Serre et au préfabriqué du Stade Aimé Bergeal.

Le 27 juin dernier les *Bolly Dreamers* se produisaient pour la première fois sur la scène de l’Espace culturel Jacques Brel à Mantes-la-Ville, le temps d’un spectacle haut en couleurs mettant en avant la culture indienne et la danse Bollywood. Si vous n’avez pas encore assisté à leurs représentations; retrouvez la troupe le samedi 18 décembre prochain au centre de vie sociale Paul Bert à Mantes-la-Jolie.

Vous pourrez rencontrer les membres des *Bolly Dreamers* le samedi 4 septembre 2021 lors du Forum des Associations à l’Espace culturel Jacques Brel, l’occasion pour vous d’y adhérer !

Renseignements : 07 52 26 05 37
assobollydreamers78@gmail.com

École & Cultures
“Susciter le goût d’apprendre”

École & Cultures existe depuis 2013 au Domaine de la Vallée. Présidée par Monsieur Sarr, membre-fondateur et actuel directeur de l’organisation met tout en œuvre afin de proposer des accompagnements socio-éducatifs individuels et complets aux habitants de Mantes-la-Ville dans un premier temps. Pour cela, il est épaulé par ses équipes qui gèrent cinq pôles principaux dans la structure: le pôle accompagnement à la parentalité, le pôle accompagnement à la scolarité, le pôle parcours professionnel, le pôle insertion sociale, et le pôle écocitoyenneté et humanitaire. La structure ne cesse d’innover en implantant de nouveaux locaux aux Merisiers, l’occasion pour les habitants d’autres quartiers de bénéficier des services de l’association, mais aussi en proposant des prestations (cours d’informatique, cours de français,..) dans les villes environnantes.

École & Cultures est initiateur de nombreux projets que ça soit écologiques avec le Green Earth Challenge, culturels avec la Quinzaine des Arts ou encore professionnels avec P2M (Professional Match Making), dirigé par un groupe 16/23 ans investi et engagé ayant un objectif commun : l’aide à l’insertion professionnelle des jeunes par les jeunes, ce qui devient leur slogan au fil du temps. Les porteurs de ce projet ont d’ailleurs inauguré leur nouveau local au 2 rue Georges Brassens à Mantes-la-Ville, avec Monsieur Pierre Bédier en tant que Président du Département le 4 juin dernier. L’occasion pour eux de se faire un réseau et de faire connaître le projet.

Renseignements : 01 30 92 60 38 / 06 76 30 98 67
ecoleetcultures@gmail.com

Nouveau guide des associations

Retrouvez sur **www.manteslaville.fr**, le guide de l’année 2021/2022.
Plus de 200 associations vous attendent !

SPORTS

Un terrain synthétique au Moulin des Rades

Dans le cadre de la politique municipale de rénovation et de valorisation des équipements sportifs, l'ancien terrain stabilisé du stade du Moulin des Rades sera bientôt remplacé par un terrain synthétique flambant neuf. Un vrai bonus pour le site, financé grâce à l'aide du Département des Yvelines.

Une simple visite au stade du Moulin des Rades permet de se rendre compte du potentiel de ce site. Niché au cœur de la vallée, le long de la Vaucouleurs, il offre un magnifique écrin de verdure à la pratique des sports.
Il s'agit notamment du football pour le FC Mantois qui s'y entraîne régulièrement et y joue des matches officiels, du sport scolaire pour le collège de la Vaucouleurs, mais aussi du CAMV Tennis, présent avec trois courts extérieurs. Décidée à valoriser ce joyau, la Ville a déjà entrepris l'installation d'un arrosage automatique sur le terrain en herbe, et se montre favorable au projet d'implantation de courts de tennis en terre battue synthétique (lire La Note 136, été 2021). Mais le plus grand de ces changements a débuté au cours de l'été : l'aménagement d'un terrain synthétique entre le terrain en herbe et les courts de tennis.

Augmenter l'offre et le confort de jeu

En effet, le terrain d'entraînement actuel est en « stabilisé », une surface en schiste rouge, dure, peu confortable et sensible aux intempéries. On s'y blesse facilement et on y joue dans la retenue ; ce vaste espace est donc peu utilisé. À l'issue des travaux, il sera remplacé par un terrain en gazon synthétique, homologué pour accueillir des compétitions nationales.
« *C'est un équipement qui manquait à Mantes-la-Ville, par rapport aux villes voisines, et il va faciliter l'accès aux sports pour le plus grand nombre,* précise Vanessa Gouju, adjointe au maire en charge de la Vie associative et des Sports. *C'est d'ailleurs un terrain sans billes de pneu ni de liège, qui est confortable pour les joueurs tout en étant écologique et avec un entretien facile pour la municipalité. C'est ce qui se fait de mieux en la matière !* »

Le terrain va également bénéficier au collège de la Vaucouleurs, qui l'utilise dans le cadre du sport scolaire et pour la section sportive football, pour laquelle le recrutement devrait être facilité avec ce nouvel équipement. Il permet enfin d'accueillir divers stages de vacances, de constituer un terrain de repli en cas d'intempéries ou même d'organiser des tournois de grande envergure, avec ses deux terrains homologués et côte à côte.

À noter enfin que la piste d'athlétisme qui borde le terrain sera elle aussi refaite dans la cadre de ces travaux. Un vrai bonus pour toute la communauté sportive !

Valoriser les équipements sportifs de la ville

« Nous nous sommes engagés pendant la campagne électorale, à rénover et valoriser nos équipements sportifs. Cette action au stade du Moulin des Rades en est la traduction. En parallèle nous travaillons aussi sur la rénovation du gymnase Guimier, l'installation d'équipements sportifs de proximité dans la ville, et bien sur la reconstruction du gymnase incendié.

La création de ce terrain synthétique est un premier signal et un signal fort. Mais c'est loin d'être le seul. Nous agissons concrètement en faveur de l'accès au sport et au bien-être pour tous. »

Vanessa Gouju, adjointe au Maire à la Vie Associative et aux Sports.

Le financement du terrain synthétique :

Yvelines Le Département 840 000 €

Mantes-la-Ville 360 000 €

Coût total : 1 200 000€

Début des travaux : août 2021
Mise en service prévue : novembre 2021

COMMERCE

Bienvenue au Moulin de la Reillère

Le chef Pascal Courtois et son équipe.

Soutenu par la Ville pendant la crise du Covid à travers le dispositif départemental d'aide aux commerces, le restaurant gastronomique de Mantes-la-Ville a rouvert au public en juin après des travaux de rénovation de la salle intérieure. N'hésitez pas à profiter de sa cuisine de qualité et de son cadre d'exception.

C'est une part de l'histoire de Mantes-la-Ville qui vous entoure lorsque vous vous rendez au Moulin de la Reillère. Niché sur les rives de la Vaucouleurs, dans un cadre exceptionnellement préservé, la demeure était jadis une maison avec son moulin et son lavoir. Elle a notamment appartenu à la famille Le Blan, bien connue à Mantes-la-Ville pour son activité de filature, et un temps propriétaire du château et du Parc de la Vallée.

La grande tradition de la gastronomie française

Transformé en restaurant en 1985, le Moulin de la Reillère a été repris en 2003 par le propriétaire actuel, Pascal Courtois, qui a eu un véritable coup de cœur pour ce site alors qu'il cherchait à s'installer dans le Mantois. Ancien chef du conseil régional d'Île-de-France sous la présidence de Jean-Paul Huchon, ce cuisinier formé dans la grande tradition de la gastronomie française est aussi passé par de prestigieux restaurants parisiens comme le Grand Véfour, avant de se mettre à son compte.

Au Moulin de la Reillère, accompagné d'une équipe jeune comprenant un ouvrier et deux apprentis, il propose une cuisine de saison, faite maison à partir de produits frais, s'appuyant sur des plats principaux de viandes ou de poissons.

Paisiblement installé au milieu d'un écrin de verdure, le restaurant dispose de deux terrasses, d'une salle intérieure et d'un salon privé qui peuvent être privatisés sur demande, pour une capacité d'accueil de 60 personnes au maximum.

Rénovation pendant le confinement

« Nous avons enfin pu rouvrir le 9 juin et c'est avec grand plaisir que nous accueillons à nouveau notre clientèle, se réjouit Pascal Courtois. *Les confinements successifs ont été difficiles. Nous avons proposé la vente à emporter au début mais ça n'as pas trouvé grand écho. Le soutien financier du Département octroyé avec le support administratif de la Ville a été d'une aide précieuse. Nous avons profité de cette fermeture imposée pour effectuer des travaux de rénovation de notre salle intérieure, et ainsi proposer à nos clients un cadre encore plus agréable. »* À eux à présent d'en profiter et au passage, de soutenir le commerce mantevillois !

Informations

Le Moulin de la Reillère
171 Route de Houdan - Mantes-la-Ville
Tél. : 01 30 92 22 00
Site internet : www.lemoulindelareillere.fr
Facebook : Le Moulin de la Reillère

HISTOIRE

Les lavoirs de Mantes-la-Ville : symboles d'une autre époque

La tradition orale veut que cinq lavoirs aient été édifiés sur le bras forcé de la Vaucouleurs, grâce à la générosité d'un certain monsieur Ménard. Si l'on ne connaît pas la date exacte de leur construction, force est de constater qu'il existait bien cinq lavoirs le long de la Vaucouleurs.

Des lavoirs communaux et privés installés le long de la Vaucouleurs

Les cinq lavoirs de Mantes-la-Ville étaient situés rue des Prés, route du Breuil, impasse des Plaisances, rue du moulin et à Chantereine. Plus tard, un lavoir est aussi établi rue de Dreux, alimenté par une conduite d'eau. La présence de la Vaucouleurs, qui serpente au centre du village, a entraîné la multiplication des points de lavage au fil de l'eau : on lave partout et cela malgré les interdictions officielles ! Sous l'Ancien Régime, ces points d'eau consistent en de simples aménagements des berges, de vrais lavoirs sont construits au cours du 19e siècle.

Le lavoir communal constitue alors une marque de conquête de l'espace public et un monument essentiel du nouveau culte de la propreté et de l'hygiène. Le lavoir aménagé marque la délimitation des lieux où l'on peut laver. Rappelons qu'en 1849, Mantes-la-Ville connaît encore une épidémie de choléra meurtrière. Les archives communales, très parcellaires sur la question des lavoirs, n'ont pas permis de connaître exactement la date de création de ces lieux.

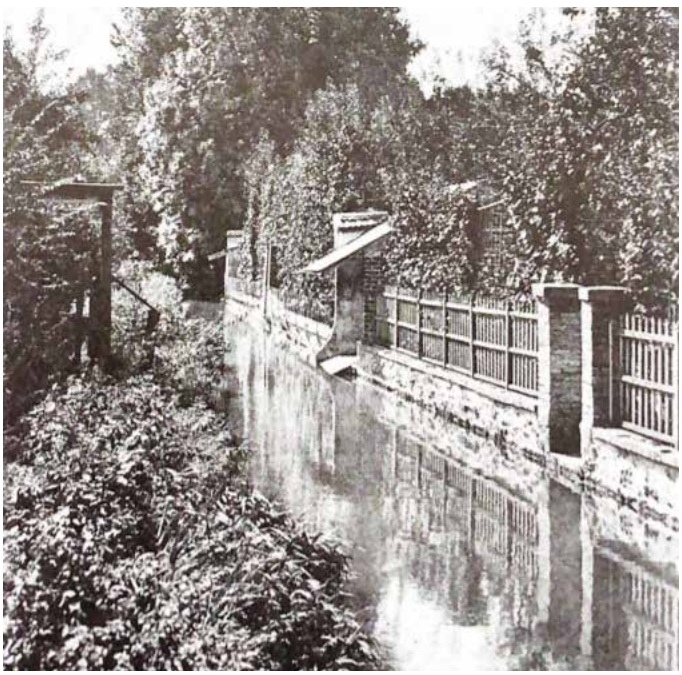

Laver son linge en public !

Si les femmes du peuple lavaient leur linge sale elles-mêmes, les personnes aisées confiaient cette tâche aux lavandières.
Chacune d'entre elles avait ses clients, chez lesquels elle se rendait pour récupérer le linge de la semaine. On leur confiait, tout particulièrement, le linge de maison. Elles se rendaient ensuite au lavoir communal, sur les bords de la Seine, ou utilisaient de grands baquets dans la cour de leur maison pour laver les pièces qui leur étaient confiées.

Ce travail se faisait souvent en groupe, comme en témoignent les nombreuses représentations picturales ou photographies conservées. Les lavandières étaient célèbres pour connaître les secrets intimes de leurs clients et étaient souvent considérées comme les personnes les mieux informées de la ville ou du village.

Le lavoir était un lieu réservé aux femmes, elles pouvaient y échanger librement et les disputes n'y étaient pas rares, comme en témoigne l'expression argotique « s'engueuler comme des lavandières ». Certaines légendes normandes font de la lavandière un personnage de conte, une fée aux mains de fer qui bat les curieux et assomme les indiscrets.

Le nom lavandière rappelle que le linge propre était parfumé à l'aide de bouquets de lavande mis en sachets et déposés dans les plis du linge. Si la machine à laver familiale a fait disparaître les lavandières, les margelles le long des ruisseaux ou les lavoirs qui ont survécu, nous rappellent qu'il y a moins d'un siècle ce lieu était au cœur de la ville !

Appel à contribution

Si vous disposez de clichés anciens de Mantes-la-Ville, nous vous invitons à nous transmettre une copie par courriel à l'adresse suivante communication@manteslaville.fr

TRIBUNES LIBRES

L'Union pour Mantes-la-Ville

Une rentrée Mantevilloise !

« Aime ton été à Mantes-la-Ville » a battu son plein durant les deux mois d'été passés. Ce fut d'ailleurs une superbe réussite, nous étions ravi de vous retrouver si nombreux pour des activités dans les différents quartiers de la ville.

La rentrée marque le retour au travail et la poursuite des projets. Les travaux dans les écoles ont eu lieu tout l'été pour permettre le déploiement de l'École numérique. Dans toutes les classes les outils sont d'ores et déjà en place, utilisés par les élèves et les enseignants.

Le mois de juin dernier célébrait notre première année de mandat en tant que groupe majoritaire dans le conseil municipal de Mantes-la-Ville. Nous pouvons le dire, depuis la transformation de notre programme en mandat d'action, de nombreux projets sont lancés et vont être lancés prochainement. Nous avons réalisé un véritable travail de fond que nous allons poursuivre.

Nous gardons notre cap et notre dynamisme pour servir les Mantevillois et leurs intérêts. De plus, les scrutins du mois de juin ont désigné deux de nos élus comme conseillers départementaux et régionaux, un moyen de plus pour vous représenter, pour défendre et faire rayonner notre territoire.

Nous espérons que vous avez passé un bel été, que vous avez pu profiter des activités proposées par la Mairie et que vous êtes prêts pour cette rentrée pleine d'entrain, de dynamisme, de projets et d'ambitions.

Nous aurons plaisir à vous croiser sur tous les évènements organisés au mois de septembre !

Bonne rentrée à tous !

Rassemblement pour Mantes-la-Ville

Mensonge, hypocrisie et communautarisme : le maire tolère l'engagement d'une élue au sein de l'Union des Démocrates Français Musulmans (UDMF)

Lors de l'élection régionale de juin, Mme IHIA, conseillère municipale de la majorité, a été candidate « tête de liste » de l'UDMF. Vu les idées de cette organisation communautaire, la majorité municipale a publié en urgence le 4 juin un communiqué dont voici un extrait :

« Le groupe majoritaire […] ne se reconnaît pas dans cette démarche individuelle, unilatérale, et dans les concepts communautaires que celle-ci met en avant.
Par conséquent, par cet acte de candidature, Mme Aïcha IHIA s'éloigne de fait des valeurs portées par le groupe majoritaire et par là même s'en exclut. »

Voulant revenir sur cette déclaration officielle lors du conseil municipal du 6 juillet, notre groupe d'opposition a interrogé directement le Maire afin qu'il nous confirme sa décision. Le Maire n'a même pas daigné répondre.

En réalité, Mme IHIA est toujours membre de la majorité et, avec elle, ses valeurs antirépublicaines. Ce communiqué hypocrite du 4 juin n'était donc qu'une communication de circonstance rédigée sans doute sous la pression de Valérie Pécresse (puisque M. Damergy était sur sa liste) qui se présente opportunément comme un farouche défenseur de la laïcité.

Quand ces spécialistes du double discours arrêteront-ils de prendre les Mantevillois pour des imbéciles ?

Facebook.com/rassemblementpourmanteslaville
rassemblementpourmlv@gmail.com
06 66 13 57 09

VIE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL

Prochain conseil municipal

Date à venir

Retrouvez tous les procès-verbaux
et les ordres du jour des conseils municipaux
sur le site internet de la ville :
www.manteslaville.fr.

Si vous souhaitez voir figurer un événement (naissance, mariage, décès) sur cette page, vous devez remplir une demande de parution d'annonce. Le formulaire est disponible en mairie auprès du service à la population. Pour plus de renseignements vous pouvez contacter la mairie au numéro suivant : Tél. : 01 30 98 55 49.

NAISSANCES

FAHAD Styecha née le 12 février 2021
SOUMAHORO Massanvi née le 03 mars 2021
BOURDY Estelle, née le 05 mars 2021
LAVENANT Alicia née le 17 mars 2021
JALLOULI Amira née le 18 mars 2021
VÉDIE Sentia née le 19 mars 2021
KALEMBA Jaden né le 20 avril 2021
EL MANANI Ishâq, né le 1er mai 2021
MENDES IMPUQUE Daiany née le 05 mai 2021
YEBKA Ilyas né le 08 mai 2021
KAMAGATE Ladji né le 15 mai 2021
LAMORY Lucas né le 18 mai 2021
ANSEUR Mia née le 18 mai 2021
KAPELA Esdras né le 21 mai 2021
GOMIS Dadiakine né le 22 mai 2021
MAMBO Swaïly née le 28 mai 2021
LESTIR Élyanna née le 04 juin 2021
LESTIR Élyanna née le 04 juin 2021
AIT ABOU Basma née le 07 juin 2021
GOUMIRI Ayoub né le 25 juin 2021
LECHEVALIER Siana née le 04 juillet 2021
MPEMBELE Gabriel, né le 06 juillet 2021
SLIMANI Amira, née le 15 juillet 2021

MARIAGES

Luiza FERNANDES VIANA et Mouad SAADOUNI
mariés le 19 juin 2021
Mathilde DRENEUC et Sirima KONATE
mariés le 09 juillet 2021
Fatimata SALL et Alassanely LY
mariés le 10 juillet 2021
Inès EL MANANI et Adam EL GOZ
mariés le 10 juillet 2021
Kousso KEKEMO et KEKEMO
mariés le 17 juillet 2021
Josiane NGAMENI et Christophe BONNOUVRIER
mariés le 17 juillet 2021
Michelle MENIKIEU NGANKAK et William NGUEFACK MAHOP mariés le 06 août 2021
Aïcha BOUTCHICHE et Franck LÉVÊQUE
mariés le 07 août 2021

LES UTOPIES URBAINES DE MANTES-LA-VILLE

SAISON 2021-2022

ÉVÉNEMENT "FABRICATEUR" DE COHÉSION SOCIALE !

Théâtre - Danse - Humour -
Musique - Jeune public...

Programme complet sur www.manteslaville.fr

Mantes-la-Ville
Un accord durable